

Jeux et enjeux des lieux du vin au fil du temps

Serge Wolikow

▶ **To cite this version:**

Serge Wolikow. Jeux et enjeux des lieux du vin au fil du temps. Crescentis : Revue internationale d'histoire de la vigne et du vin, 2018, Dossier thématique - J.-P. Garcia (coord.), Le vin et le lieu, 1, pp.3-4. hal-01990579

HAL Id: hal-01990579

https://u-bourgogne.hal.science/hal-01990579

Submitted on 22 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Crescentis

REVUE INTERNATIONALE D'HISTOIRE DE LA VIGNE ET DU VIN

N° 1



Dossier thématique
Le Vin et le Lieu

http://preo.u-bourgogne.fr/crescentis/

PREO Pépinière de Revues en Open Access
MSH de Dijon
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE
CHAIRE UNESCO Culture et Traditions du Vin
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE
avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

Organisation de la revue

Rédacteur en chef

Jean-Pierre Garcia – ARTEHIS (ARchéologie TErre HIstoire Société) UMR 6298, Université de Bourgogne, crescentis.mshdijon@u-bourgogne.fr

Secrétariat d'édition

Florent Delencre – Maison des Sciences de l'Homme de Dijon USR CNRS-uB 3516, crescentis.mshdijon@u-bourgogne.fr

Comité éditorial

Vincent Chambarlhac – Centre Georges Chevrier UMR 7366, Université de Bourgogne, Vincent.Chambarlhac@u-bourgogne.fr

Florent Delencre – Maison des Sciences de l'Homme de Dijon USR CNRS-uB 3516, crescentis.mshdijon@u-bourgogne.fr

Jean-Pierre Garcia – ARTEHIS (ARchéologie TErre HIstoire Société) UMR 6298, Université de Bourgogne, crescentis.mshdijon@u-bourgogne.fr

Guillaume Grillon – chercheur associé ARTEHIS (ARchéologie TErre HIstoire Société) UMR 6298, Université de Bourgogne ; Maison des Sciences de l'Homme de Dijon USR CNRS-uB 3516, guillaumegrillon@yahoo.fr

Olivier Jacquet – Chaire UNESCO « Culture et traditions du vin » ; Centre Georges Chevrier UMR 7366, Université de Bourgogne, olivier.jacquet@u-bourgogne.fr

Thomas Labbé – Leibniz-Institut für Geschichte und Kultur des östlichen Europa (GWZO), Universität Leipzig ; Maison des Sciences de l'Homme de Dijon USR CNRS-uB 3516, thomas.labbe01@gmail.com

Comité de lecture

Vincent Chambarlhac – Centre Georges Chevrier UMR 7366, Université de Bourgogne, Vincent.Chambarlhac@u-bourgogne.fr

Florent Delencre – Maison des Sciences de l'Homme de Dijon USR CNRS-uB 3516, crescentis.mshdijon@u-bourgogne.fr

Guilhem Ferrand – Framespa (FRance, AMériques, Espagne - Sociétés, Pouvoirs, Acteurs) / Terrae UMR 5136, Université de Toulouse, guilhem.ferrand0154@orange.fr

Marguerite Figeac-Monthus – CEMMC (Centre d'Études des Mondes Moderne et Contemporain) EA 2958, Université de Bordeaux Montaigne, margfig@yahoo.fr

Jean-Pierre Garcia – ARTEHIS (ARchéologie TErre HIstoire Société) UMR 6298, Université de Bourgogne, crescentis.mshdijon@u-bourgogne.fr

Guillaume Grillon – chercheur associé ARTEHIS (ARchéologie TErre HIstoire Société) UMR 6298, Université de Bourgogne ; Maison des Sciences de l'Homme de Dijon USR CNRS-uB 3516, guillaumegrillon@yahoo.fr

Florian Humbert – chercheur associé Centre Georges Chevrier UMR 7366, Université de Bourgogne, florian.humbert@u-bourgogne.fr

Olivier Jacquet – Chaire UNESCO « Culture et traditions du vin » ; Centre Georges Chevrier UMR 7366, Université de Bourgogne, olivier.jacquet@u-bourgogne.fr

Thomas Labbé – Leibniz-Institut für Geschichte und Kultur des östlichen Europa (GWZO), Universität Leipzig ; Maison des Sciences de l'Homme de Dijon USR CNRS-uB 3516, thomas.labbe01@gmail.com

Stéphanie Lachaud – CEMMC (Centre d'Études des Mondes Moderne et Contemporain) EA 2958, Université de Bordeaux Montaigne, lachaud.stephanie@wanadoo.fr

Sandrine Lavaud – Ausonius UMR 5607, Université de Bordeaux Montaigne, sandrine.lavaud@wanadoo.fr
Stéphane Le Bras – CHEC EA 1001, Université de Clermont-Ferrand, stephane.lebras@uca.fr
Philippe Meyzie – CEMMC (Centre d'Études des Mondes Moderne et Contemporain) EA 2958, Université de Bordeaux Montaigne, phmeyzie@club-internet.fr
Jocelyne Pérard – Chaire UNESCO « Culture et traditions du vin », jocelyne.perard@u-bourgogne.fr
Raphaël Schirmer – PASSAGES UMR 5319, Université de Bordeaux Montaigne, Raphael.Schirmer@u-bordeaux-montaigne.fr
Olivier Serra – IODE (Institut de l'Ouest : Droit et Europe) UMR 6262, Université de Rennes I, olivierserra@hotmail.fr
Serge Wolikow – Maison des Sciences de l'Homme de Dijon USR CNRS-uB 3516, serge.wolikow@orange.fr

Politiques de publication

Définition éditoriale

Titre – Crescentis
Sous-titre – Revue internationale d'histoire de la vigne et du vin
ISSN format électronique – 2647-4840
Périodicité – 2 numéros par an
Éditeur – Université de Bourgogne (Dijon, France)

Politique de diffusion

Publication en libre accès
Licence Creative Commons – en cours

Politique sur les frais de publication

Frais de publication – non
Frais de soumission – non

Politique d'évaluation

Procédure d'évaluation – évaluation en double aveugle
Délai moyen entre soumission et publication – 6 mois

Sommaire

Dossier thématique – Le vin et le lieu

Jean-Pierre Garcia – Le vin et le lieu – Introduction

Serge Wolikow – Jeux et enjeux des lieux du vin au fil du temps

Aurélien Nouvion – Clercs, vin et lieu en Champagne médiévale : La châtellenie épiscopale de Courville et le clos de bénédictin de Murigny

Sandrine Lavaud – L'invention du cru en Bordelais. Du croît d'un lieu au vin de distinction (Moyen Âge-XVII^{ème} siècle)

Guilhem Ferrand et Jean-Pierre Garcia – La référence au lieu dans les inventaires mobiliers de la ville de Dijon (1390-1588)

Thomas Labbé – La géographie viticole des humanistes français du XVI^{ème} siècle

Benoît Musset – Du « quartier » au « champagne » : pluralité et emboîtement des échelles de lieux en Champagne (1650-1820)

Marion Foucher – Un clos... ou des clos ? Quelques réflexions autour d'une pratique de démarcation en Côte de Nuits et Côte de Beaune

Raphaël Schirmer – « Please ask to see our wine list » Dire le vin et le lieu dans les menus des restaurants américains (de 1850 à nos jours)

Claudine Wolikow – De territoires en terroirs du vin : le casse-tête législatif des appellations d'origine (1905-1935)

Vincent Chambarlhac – « Une inquiétante étrangeté » – Les copiaux et l'espace scénique du vin autour de 1925

Jean Vigreux – « La terre ne ment pas » : le terroir viticole à l'épreuve de la Révolution nationale de Vichy

Florian Humbert – Une formulation de la relation du vin au lieu : les noyaux d'élite de l'INAO

Olivier Jacquet – Le goût de l'origine. Développement des AOC et nouvelles normes de dégustation des vins (1947-1974)

Éric Vincent – Les qualités du lieu dans les délimitations des appellations d'origine

Marinella Carosso (†) – Lieux sans voix – les viticulteurs du Piémont oubliés par la patrimonialisation

Articles

Rudi Beaulant – Un terroir pour trois. L'évolution des rapports politiques et sociaux entre le duc de Bourgogne, la mairie de Dijon et les vignerons aux XIV^{ème}-XV^{ème} siècles

Un document, une trace

Guillaume Grillon – État des vins de la Cave du Roy, 15 novembre 1782

Stéphane Le Bras – Olivier Serra (dir.), *Les politiques commerciales vinicoles d'hier à aujourd'hui*, Bordeaux, Féret, 2016, 176 p.

L'ensemble des articles de la revue Crescentis sont en libre accès sur le portail de la pépinière de revues de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon à l'adresse suivante :

https://preo.u-bourgogne.fr/crescentis/

Jeux et enjeux des lieux du vin au fil du temps

Serge Wolikow*

**Maison des Sciences de l'Homme de Dijon USR CNRS-uB 3516, serge.wolikow@orange.fr*



Mis en ligne le 1er octobre 2018

Dans ce texte, prélude à de nombreuses interventions autour de la thématique du vin et du lieu, il s'agit d'évoquer les tensions, les concurrences qui se jouent autour de la localisation quand on évoque l'économie du vin et son histoire. Les approches temporelles et spatiales sont conjointes mais ne se confondent pas en raison même de ce que la production du vin bien que localisée est déterminée par de nombreux facteurs d'ordre historique. Les procédés techniques qui évoluent également doivent être inscrits dans des rapports sociaux dont la consistance a aussi des effets sur la filière vitivinicole. C'est dire, qu'au-delà du jeu des mots autour des lieux du vin il y a matière à s'interroger sur les configurations successives d'un système technique et social où continuité et variations ne cessent de se combiner.

La référence aux lieux du vin d'un point de vue autant économique, social que politique et culturel signale la dimension géographique de la filière envisagée dans son ensemble puisque sont ainsi désignées aussi bien les aires de production viticole, d'élaboration vinicole, les unités de production, les délimitations et les règles que les espaces de consommation… Cette approche globale de la localisation intègre ainsi une grande diversité de données spatiales définissant ces lieux localisés ponctuellement ou au contraire dispersés sur un vaste territoire. En fait ces lieux résultent de processus sociaux de localisation qui se sont déployés dans le temps historique et l'espace géographique.

Souligner l'historicité de ces lieux du vin signifie que les espaces occupés par la viticulture et l'élaboration des vins ont varié considérablement sur des échelles historiques millénaires et séculaires. Que l'on songe de ce point de vue aux lieux du vin aussi bien dans le Sud méditerranéen ou dans le Nord-Est de la France. Cette histoire est connue à grands traits et cartographiée mais la recherche est encore tâtonnante si l'on veut bien considérer que les traces sont souvent éparses et qu'il faut croiser l'investigation archéologique, l'étude des archives manuscrites très lacunaires pour finalement aboutir à des localisations qui restent encore approximatives. Il reste qu'on peut esquisser une périodisation qui permet de dater l'expansion de la viticulture, de la vinification et du commerce du vin du Moyen-Orient vers l'ensemble du bassin méditerranéen, puis l'Europe du Nord-Ouest, du premier millénaire avant l'ère chrétienne jusqu'aux premiers siècles de cette ère. La période médiévale est marquée par le déplacement géographique des vignobles à l'intérieur de cette même zone, des plaines vers les coteaux, toujours autour des villes. L'expansion internationale transocéanique vers le monde américain, africain puis océanien accompagne les vagues successives d'exploration et de colonisation européennes du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle. Depuis la fin du XX^{ème} siècle les vignobles connaissent de nouveaux déplacements géographiques en dehors des zones tempérées avec l'émergence d'une viticulture d'altitude en zone tropicale. L'extension des surfaces viticoles a été marquée, depuis des siècles, par de nombreuses variations que l'on songe, au niveau français, au doublement des surfaces du XVIII^{ème} siècle au XIX^{ème} siècle puis à leur effondrement après la crise du phylloxera avant une reconstitution partielle d'un nouveau vignoble qui, à son tour, diminue de moitié de 1970 à nos jours. Cette approche globale de la localisation des vignobles a été initiée en tant que telle par André Jullien dans son ouvrage, *Topographie de tous les vignobles connus*, publié en 1816 (Jullien 1816). Ces variations de localisation sont le produit d'une combinaison de facteurs historiques d'ordre différent mais qui interfèrent selon des proportions variables.

Que ce soient les facteurs techniques vitivinicoles, ceux liés aux transports ou la structure économique et politique des marchés qui conditionnent la distribution et la consommation. Ainsi, dans le cas de la France, l'histoire du vin est scandée par le développement du réseau ferré, l'émergence de la réglementation et du contrôle e xercé sur l'élaboration des vins et leur ventes au cours du XX^{ème} siècle.

La constitution normative des espaces vinicoles s'est développée en France depuis 1905 – première loi sur la fraude[1] – comme un point de départ pour l'incorporation des références géographiques. Plusieurs communications abordant ces questions, je me bornerai à une seule remarque pour indiquer comment l'élaboration législative et règlementaire définit les règles du jeu de la production des vins. Elle est à la fois un terrain d'affrontement politique, local, régional mais aussi national, parce que la production comme le commerce du vin, génèrent des revenus importants qui concernent un grand nombre d'acteurs dont les intérêts ne sont pas automatiquement convergents. La conflictualité au sein du monde vitivinicole, entre des producteurs, des élaborateurs, des vendeurs, souvent dissociés, retentit sur l'intervention publique et la mise en place d'une réglementation qui protège mais aussi contribue à la répartition de la valeur produite en prenant appui sur les caractéristiques de l'appellation qui est le résultat d'une action historique donc réversible !

L'intervention publique sur la délimitation spatiale a généré, ou consolidé, des revenus qui font ensuite l'objet d'une concurrence entre les différents acteurs dans un cadre cependant stabilisé : le lieu devient une ressource qui se transforme progressivement en devenant un bien collectif dont la réputation est inséparable du produit. Ainsi l'appellation contribue à une certaine redistribution des revenus mais elle limite aussi la croissance quantitative de la production et permet d'envisager la préservation des ressources environnementales.

La mention de la provenance géographique des vins a été de longue date un enjeu en termes de réputation et de valorisation, elle le reste aujourd'hui encore. Les indications géographiques aujourd'hui, les appellations d'origine contrôlée hier, impliquent des mentions précises sur la qualité des processus d'élaboration et de fabrication des vins. Si celles-ci sont insuffisantes ou contournées, les localisations de références peuvent permettre à certains acteurs, en usurpant la réputation de certains producteurs, de jouer à la baisse sur la qualité du produit. Dans la mesure où l'indication géographique est un bien collectif elle ne peut s'affranchir de règles permettant d'encadrer l'élaboration du produit mais également la viticulture. En ce sens l'enjeu des lieux géographiques des vins n'a rien perdu de son actualité alors que les dimensions environnementales grandissent à la mesure des progrès technologiques. L'œnotourisme est le point ultime de cette localisation renforcée puisqu'alors c'est la mise en scène et le récit de l'élaboration du vin qui est l'objet d'une activité qui associe la consommation, la dégustation et la connaissance culturelle, dans un processus impliquant la réconciliation emblématique entre viticulture et vinification dans un cadre géographique raconté dans son évolution historique.

Liste des références citées

Jullien A., 1816, *Topographie de tous les vignobles connus, contenant : leur position géographique, l'indication du genre et de la qualité des produits de chaque cru, les lieux où se font les chargements et le principal commerce de vin, le nom et la capacité des tonneaux et des mesures en usage, les moyens de transport ordinairement employés, suivie d'une classification générale de vins*, Paris, l'Auteur , 1ère édition, 566 p.

[1] Loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et des falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles.